

DEVOIR SURVEILLE DE LA PREMIERE SEQUENCE

EPREUVE DE DROIT

PARTIE THEORIQUE (15pts)

- 1- Définir : Droit commercial – Clause attributive de juridiction – Présomption de solidarité (3pts)
- 2- Précisez la date, le lieu, le siège et l'année de révision du traité de l'OHADA (2pts)
- 3- Après avoir donné la procédure d'élaboration des actes uniformes, citez deux actes uniformes que vous connaissez (3 pts)
- 4- Donnez trois différences entre le droit civil et le droit commercial (3pts)
- 5- Définir le sigle CCJA, préciser son siège ainsi que ses missions (2pts)
- 6- Répondre par vrai ou faux (2pts)
 - La NAMIBIE est un pays membre de l'OHADA
 - Le CAMEROUN abrite le siège du secrétariat permanent de l'OHADA
 - La preuve en matière commerciale se fait par tous moyens
 - La CCJA compte 9 juges élus pour un mandat de 7ans renouvelables

PARTIE PRATIQUE (5pts)

A la veille des fêtes de fin d'année, **M MBANG** domicilié à NKONGSAMBA veut équiper sa maison. Il achète chez **M KANA**, commerçant à Douala un ordinateur portable d'une valeur de 1 200 000FRS et paye par émission d'une traite. Le même jour, l'ordinateur se révèle défectueux.

- 1- Quelle est la nature juridique de l'acte passé entre M MBANG et M KANA ? Précisez les parties au contrat. (2pts)
- 2- Quelle juridiction sera matériellement et territorialement compétente ? Justifier votre réponse. (2pts)
- 3- Quel droit sera applicable dans le cas d'espèce ? (1pt)